

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Décembre 2017 - janvier 2018



## Le mode de scrutin : un outil démocratique à revoir?

Après chaque élection québécoise, de nombreuses critiques se font entendre relativement au mode de scrutin appliqué au Québec. Plusieurs considèrent que le mode de scrutin uninominal à un tour entraîne d'importantes distorsions. Elles dénoncent, notamment, le fait qu'un parti élu avec une minorité de votes, mais qui gagne une majorité de sièges peut gouverner avec un pouvoir absolu pendant quatre ans. Cette façon d'élire nos dirigeants fait en sorte que les choix exprimés par des millions de personnes n'ont aucune représentation à l'Assemblée nationale.

Dans le but de modifier ce mode de scrutin, le [Mouvement Démocratie Nouvelle \(MDN\)](#) a rallié les partis politiques de l'opposition pour proposer un nouveau mode de scrutin. Ainsi, la Coalition Avenir Québec, Option Nationale, le Parti Québécois, le Parti Vert du Québec et Québec solidaire ont signé une entente visant l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel pour l'élection de 2022. Fort de cette entente, le MDN a tenu une série de [Forums citoyens](#) dans les régions du Québec afin de consulter la population sur cet enjeu.

Cette tournée a permis de mieux faire connaître le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire que propose le MDN. Plusieurs principes fondamentaux guident ce choix :

- ◆ Refléter le mieux possible le vote populaire.
  - ◆ Assurer un lien significatif entre les électeurs et les élus en assurant une représentation équitable de régions.
  - ◆ Favoriser la stabilité du gouvernement.
  - ◆ Offrir un système accessible dans sa compréhension et son exercice.
  - ◆ Contribuer à une meilleure représentation des communautés ethnoculturelles et des jeunes.
- (Source : [Mouvement Démocratie Nouvelle](#))

Il s'agit certainement d'un dossier à suivre au cours des prochaines années.

### Dans ce numéro

Réforme du mode de scrutin	1
L'indexation de votre rente de retraite en 2018	2
Abolition des sacs de plastique à usage unique	4
La neutralité du Net	5
Le plan d'action national sur l'extranet	6
Bilan régional de la Journée des hommes	7
Nos comités à pied d'œuvre	8
Magazine <i>Quoi de neuf</i> de l'hiver 2018	9

**CONVICTION**

**ENGAGEMENT**

**COHÉSION**



## L'indexation de votre rente de retraite en 2018

Retraite Québec a annoncé le taux d'indexation qui s'appliquera au montant de la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 : **1,5 %** (1,4 % en 2017).

Ce taux a été déterminé en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour chaque mois compris entre novembre 2016 et octobre 2017. On l'appelle aussi le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR).

### Indexation de la rente du RREGOP en 2018

C'est ce même taux de 1,5 % qui est utilisé pour le calcul du taux d'indexation des rentes des régimes de retraite des secteurs publics administrés par Retraite Québec, tels que le RREGOP, le RRE, le RRF, le RRCE, le RRPE, etc. Cela s'applique également à la rente du conjoint survivant.

Rappelons que trois formules sont utilisées pour le calcul de l'indexation de la rente des personnes retraitées du secteur public, en fonction des années durant lesquelles elles ont cotisé au régime. Il est possible que plus d'une formule soit utilisée pour calculer l'indexation de la rente d'une personne si celle-ci a versé des cotisations correspondant à plus d'une période.

#### Formules\*

#### Indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2018

<b>Années cotisées avant le 1<sup>er</sup> juillet 1982</b> Portion de la rente indexée à 100 % du TAIR	1,5 % (soit le TAIR)
<b>Années cotisées entre le 1<sup>er</sup> juillet 1982 et le 31 décembre 1999</b> Portion de la rente indexée selon le TAIR moins 3 %	0 % (soit le TAIR moins 3%)
<b>Années cotisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000</b> Portion de la rente indexée selon la plus avantageuse des 2 formules : 50 % du TAIR ou TAIR moins 3 %	0,75 % (soit 50 % du TAIR)

\*Des changements ont été apportés aux formules d'indexation du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) à la suite de l'adoption de la loi 126. Ce tableau illustre les formules d'indexation de tous les régimes de retraite du secteur public, excluant le RRPE.

Suite à la page suivante

Ce tableau illustre bien ce qu'on appelle communément la « désindexation » ou « l'indexation partielle » des rentes de retraite du secteur public. L'absence d'une pleine indexation de la rente est l'une des causes de la diminution du pouvoir d'achat que connaissent les personnes ayant oeuvré dans le secteur de l'éducation, de la santé et des autres services publics. En réalité, le montant de la rente de retraite qui est versée à la personne au moment de sa retraite correspond aux cotisations qu'elle a versées au cours de sa carrière. C'est au fil des années que l'écart entre le revenu et le coût de la vie se fait sentir et ce, de façon exponentielle.

Considérant que la formule d'indexation dépend des portions d'années cotisées, ce sont les personnes qui ont pris leur retraite en ou autour de 2017 avec 35 années de service, qui seront d'années en années les plus touchées par la diminution du pouvoir d'achat. En effet, elles auront cotisé environ la moitié de leur carrière entre 1982 et 1999. Période pour laquelle l'indexation est à 0 %.



## Des outils pratiques fournis par Retraite Québec



### Le relevé de prestations appelé **Votre rente 2018**

Ce document vous informe des détails du calcul de votre rente en 2018 correspondant à votre situation ainsi que du nouveau montant de cette rente à compter de 65 ans, une fois la coordination appliquée.



### L'État des dépôts

Ce document est envoyé à toutes les personnes qui ont reçu une rente d'un régime de retraite du secteur public par dépôt direct. Il présente les montants déposés dans leur compte bancaire au cours de l'année précédente et le premier versement mensuel de l'année en cours.

Ces documents sont envoyés automatiquement par Retraite Québec au mois de janvier de chaque année. Vous n'avez pas à en faire la demande.

Source : Retraite Québec

## Abolition des sacs de plastique à usage unique

Il y a un an, le 2 décembre 2016, l'AREQ déposait une pétition de près de 4 000 noms pour l'abolition des sacs de plastique à usage unique dans les commerces. Il s'agissait d'un tour de force impliquant l'effort de tous nos membres, partout en région. Le message était lancé : notre association défend activement la réduction à la source des sacs de plastique et l'utilisation des sacs réutilisables. Pour les membres de l'AREQ, il s'agit d'un enjeu important lié à l'environnement et au développement durable sur lequel nous pouvons agir concrètement par le changement de nos habitudes de consommation.

### Un dossier à suivre

Depuis le dépôt de cette pétition, l'AREQ suit le dossier de près. Par exemple, le bannissement des sacs de plastique dans la Ville de Montréal était annoncé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 22 avril 2018 pour la Communauté métropolitaine de Montréal.

Par ailleurs, l'analyse du cycle de vie environnemental et des coûts d'utilisation des sacs d'emplètes au Québec par RECYC-QUÉBEC est un rapport qui est attendu depuis un bon moment. L'agence gouvernementale indiquait avoir ajouté un volet à son étude qui consiste en la conception par une firme d'un sac écologique en remplacement des sacs en plastique conventionnel. Ainsi, les conclusions de l'étude ne seraient pas dévoilées avant la fin de ce dernier volet.

### Un exemple de succès

Pour sa part, la Ville de Brossard interdit les sacs de plastique depuis septembre 2016. Selon le maire de Brossard, cette initiative a permis de favoriser un changement de comportement et une prise de conscience de la population en matière de réduction à la source et de consommation responsable. En janvier 2017, 91 % des commerces étaient conformes à la réglementation. Enfin, rappelons que plus d'un milliard de sacs de plastique à usage unique sont encore distribués au Québec chaque année et que moins de 15 % de ces sacs sont récupérés dans la province. Or, plusieurs États ont déjà banni la distribution de ces sacs sur leur territoire et plusieurs municipalités québécoises l'ont fait ou feront de même à court terme.



## L'AREQ sur la place publique (communiqués)

17 novembre

L'AREQ souligne la Journée internationale des hommes sous le thème « Partenaires pour l'avenir »

17 novembre

Plan d'action sur les paradis fiscaux - Accueil mitigé du collectif Échec aux paradis fiscaux

16 novembre

Un large front commun demande le retrait des projets de règlement sur les hydrocarbures

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à [areq.lacsq.org](http://areq.lacsq.org).





## La neutralité du Net : un enjeu important et d'actualité

Le 14 décembre prochain, la Commission fédérale des communications américaines (FCC), décidera si elle met fin à ce qu'on appelle la « neutralité du Net » aux États-Unis. Puisque les intentions de cette commission ont été annoncées depuis longtemps, tout porte à croire que la neutralité du Net sera abolie chez nos voisins du sud, ce qui pourrait avoir des impacts chez nous.

### Mais qu'est-ce que la neutralité du Net?

La neutralité du Net, c'est le principe, actuellement en vigueur autant au Canada qu'aux États-Unis, qui empêche les fournisseurs de services Internet tels que Bell, Vidéotron, Telus et Rogers de contrôler votre accès, lorsque vous vous connectez sur le Web, à des sites en particulier. Ainsi, lorsque vous vous abonnez à un service d'accès à l'Internet (par exemple avec Vidéotron), vous vous attendez à pouvoir accéder à tous les sites disponibles sur le Web. Vidéotron, pour l'instant, ne peut déterminer que vous aurez accès au site du Journal de Montréal et pas à celui du Devoir. Lorsque vous avez accès au Web, vous avez accès à son entièreté.

### Pourquoi limiter ou éliminer la neutralité du Net?

Les grands fournisseurs de service Internet souhaitent depuis longtemps pouvoir contrôler les informations auxquelles leurs clients ont accès lorsqu'ils se connectent au Web. Par exemple, lors d'un conflit de travail

chez Telus en 2005, [la compagnie a décidé de bloquer](#) l'accès à tous ses clients à un blogue qui était alimenté par le syndicat de la compagnie. Plus récemment, suite à une entente commerciale, Vidéotron a offert à ses clients un accès illimité et préférentiel à certains services spécifiques de musique en continu, [ce que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes \(CRTC\), lui a interdit de faire en vertu du principe de la neutralité du Net](#). Les fournisseurs peuvent donc souhaiter contrôler l'accès de leurs clients pour des raisons politiques, économiques ou autres. Par exemple, sans la neutralité du Net, un fournisseur pourrait décider de vous offrir des forfaits qui n'incluent pas certains sites, ou qui en limitent le débit. Certains sites pourraient même ne pas être offerts du tout, par aucun fournisseur.



Le président actuel du FCC, Ajit Pai, est un ancien employé de la compagnie Verizon, un des plus grands fournisseurs Internet aux États-Unis. La compagnie a poursuivi en justice le FCC dans le passé afin de tenter de mettre fin à la neutralité du Net. Notons également que trois des cinq commissaires du FCC sont affiliés au Parti républicain, qui prône l'autonomie des fournisseurs Internet et qui souhaite abolir la neutralité du Web. Les démocrates, eux, souhaitent maintenir cette neutralité, mais sont minoritaires à la Commission.

## Des impacts au Canada?

Puisqu'il est fort probable que la neutralité du Net se termine aux États-Unis suite à la décision du 14 décembre prochain, des impacts se feront possiblement sentir au Canada. Le CRTC représente le pendant canadien du FCC et [s'est clairement prononcé pour la neutralité du Net](#). Cependant, certains observateurs croient que puisque les Canadiens visitent régulièrement des sites hébergés aux États-Unis, [des impacts sont à prévoir](#). Également, il ne faut pas exclure la possibilité que les fournisseurs canadiens profitent de ce changement aux États-Unis pour demander d'obtenir le même contrôle et les mêmes avantages, pour des raisons de compétitivité. Au Québec, la neutralité du Net a déjà été contestée [par l'Institut Économique de Montréal](#).



Lors du dernier conseil national, l'AREQ a adopté le nouveau plan d'action pour le triennat. Ce plan d'action propose 47 objectifs clairs et est accompagné d'outils à l'intention des régions et des secteurs pour qu'ils puissent s'approprier les champs d'action et atteindre leurs objectifs.

Ainsi, vous avez maintenant accès à toute la documentation et aux outils du plan d'action dans l'[extranet](#) :

- ◆ État de réalisation du plan d'action national (novembre 2017)
- ◆ Plan d'action national (version Word modifiable)
- ◆ Présentation PowerPoint du plan d'action national
- ◆ Fiche d'action (projet)

## Bilan régional de la Journée des hommes

L'AREQ a profité de la Journée internationale des hommes du 19 novembre dernier pour organiser des activités régionales autour de la thématique de cette année *Partenaires pour l'avenir*. L'objectif de cette journée est d'informer, de sensibiliser et de mener des réflexions sur la condition des hommes âgés, ou tout simplement de se réunir pour souligner l'apport positif des hommes à l'AREQ et dans la société. Voici quelques exemples provenant de nos bénévoles dévoués sur le terrain.

- ♂ **Vallée de la Matapédia (01E)** : Le romancier Ré-jean Pigeon a voulu démontrer lors d'un déjeuner-conférence comment, à travers les personnages et les situations de vie incarnées dans ses romans, les expériences de la vie et nos valeurs personnelles peuvent contribuer au mieux-être des hommes en particulier et à la collectivité en général.
- ♂ **Saguenay-Lac-St-Jean (02)** : Un brunch-conférence développé sous le thème annuel. Le conférencier, Daniel Gagnon, enseignant retraité et membre de l'AREQ (Chicoutimi-Valin) a captivé l'attention de l'auditoire comptant 42 personnes.
- ♂ **Shawinigan (04B)** : Un déjeuner était organisé, avec Tommy Bureau comme conférencier sur l'état de la recherche en condition des hommes, des besoins des hommes retraités et âgés et du plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes.
- ♂ **Estrie (05)** : Un petit déjeuner a été tenu en présence de dames. C'était suivi de jeux de société apportés par les hommes. Puis, dans un autre coin de la région, quatorze partenaires sont venus partager le petit déjeuner dans la joie et les échanges.
- ♂ **Ile de Montréal (06)** : Le docteur Maxime Lussier a présenté les percées dans la domotique appliquée pour les personnes âgées. Ces nouvelles technologies permettent de rester plus longtemps dans sa maison.
- ♂ **Outaouais (07)** : Une conférence-atelier a été organisée sur les tempéraments humains selon le modèle DISC de Robert Rohn. Le conférencier était Jean Jacques Brun, spécialiste en comportement humain.
- ♂ **Vieux-Longueuil (09E)** : La Journée internationale des hommes a été soulignée en honorant l'« Homme de l'année ». Pour l'occasion les membres du conseil sectoriel ont choisi Pierre-Paul Côté. Lors d'un déjeuner, plus d'une centaine de membres du secteur étaient réunis pour fêter M. Côté.
- ♂ **Haut-Richelieu (09G)** : La Journée des hommes a servi d'inspiration pour produire des textes, composer une chanson et rendre hommage aux hommes de l'année.
- ♂ **L'Hexagone (09K)** : 62 personnes présentes à Greenfield Park pour un dîner hommage à un bénévole du secteur, Jean-Paul Ouimet. Raynald d'Auteuil lui a composé et chanté un hommage personnalisé.
- ♂ **Rivière-du-Nord (10C)** : Une quarantaine d'hommes ont assisté à la conférence donnée par M. Gérald Bolduc, portant sur la maltraitance faite aux personnes âgées.





## Nos comités à pied d'œuvre

Voici le résumé des rencontres de comité s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

**Comité national des femmes - 1<sup>er</sup> décembre :** Les membres du comité ont notamment discuté de la Journée internationale des femmes. Par ailleurs, plusieurs suggestions d'activités ont été proposées dont un jeu-questionnaire L'histoire et les femmes de pouvoir.

**Comité national des hommes - 4 décembre :** Le comité a discuté des besoins des hommes retraités et aînés. Ensuite, il a été question des partenaires de l'AREQ dans le dossier de la condition des hommes. Par ailleurs, les membres ont fait le point sur le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes. Enfin, ils ont fait un retour sur la Journée internationale des hommes 2017.

**Comité national de l'action sociopolitique - 5 décembre :** Après un retour sur le plan d'action 2017-2020, les membres du comité ont discuté des dossiers d'actualité et se sont penchés sur le réseau d'action sociopolitique de la CSQ. Ils ont aussi prévu des articles pour le magazine *Quoi de neuf*.

## Activités prévues en décembre et en janvier

1<sup>er</sup> décembre

Comité national des femmes

4 décembre

Comité national des hommes

5 décembre

Comité national de  
l'action sociopolitique

5-6 décembre

Comité de validation des projets  
*Toujours en action*

6-7 décembre

Conseil d'administration



12 décembre

Comité national de l'environnement  
et du développement durable

15 décembre

CA d'ASSUREQ

17 janvier

Comité national du magazine *Quoi de neuf*  
et des communications

25 janvier

Observatoire de la retraite

31 janvier et 1<sup>er</sup> février

Conseil exécutif





Ne manquez pas l'édition de l'hiver 2018 du magazine *Quoi de neuf* qui sera disponible dès le 11 décembre. Vous aurez l'occasion de lire un dossier complet rédigé par Michel Lizée, économiste et coordonnateur retraité du Service aux collectivités de l'UQAM, sur les régimes à prestations déterminées.

**Erratum :** Il est à noter qu'une erreur s'est glissée à la page 18 de cette édition du magazine. En effet, une note du graphiste s'y est retrouvée par inadvertance au-dessus du graphique. Nous nous en excusons sincèrement.



## Joyeux Noël et bonne année

En mai dernier, un [sondage Léger](#) révélait que 95 % de Québécois jugent que l'isolement ou le fait de vieillir seul pour les aînés joue sur l'état de santé de ceux-ci. Alors, profitons tous et toutes du temps des fêtes pour nous recueillir en famille et avec les amis et visiter nos proches aînés pour passer de beaux moments avec eux.

Pour la nouvelle année, nous vous souhaitons la santé, le bonheur et la sérénité.

**Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 7 janvier inclusivement.**

### Pour nous joindre

Rédaction et coordination  
[Samuel Labrecque](#)

Conception et réalisation  
[Martine Faguy](#)

Participation  
Tommy Bureau-Boulé  
Johanne Freire  
Ginette Plamondon

Relecture  
Nathalie Dion  
Martine Faguy  
Nancy Miller

